

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Oullins

Métropole de Lyon

ARRÊTÉ DU MAIRE

PDAU/NUM_23_006

OBJET : Certification des adresses 30 rue Jean Macé, côté pair ; 23 à 57 rue Charton, côté impair ; 16 à 38 et 38a rue Parmentier, côté pair

Le Maire d'Oullins,

Vu l'article L2213-28 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°SJ20_427 du 7 juillet 2020 donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Louis CLAUDE Conseiller délégué au Maire ;

Considérant qu'il relève des compétences du Maire ou de celles d'adjoints délégataires d'attribuer ou de modifier un numéro de voirie à un bâtiment lorsque cette opération est nécessaire ;

Considérant qu'il est nécessaire d'identifier les propriétés situées 30 rue Jean Macé, côté pair ; 23 à 57 rue Charton, côté impair ; 16 à 38 et 38a rue Parmentier, côté pair;

ARRÊTE

ARTICLE Premier :

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté référencé PDAU/NUM_21_086.

ARTICLE II :

Les numéros de voirie situées au niveau des tènements dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes (cf. plan ANNEXE) :

69149 AO 6 : 30 rue Jean Macé et 53, 55 et 57 rue Charton ;

69149 AL 281 : 41 rue Charton ;

69149 AL 282 : 39 rue Charton ;

69149 AL 280 : 37 rue Charton ;

69149 AL 279 : 35 rue Charton ;

69149 AL 278 : 31 rue Charton ;

69149 AL 450 : 29 rue Charton ;

69149 AL 449 : 27 rue Charton ;

69149 AL 266 : 25 rue Charton ;

69149 AL 263 : 23 rue Charton et 16 bis rue Parmentier ;

69149 AL 264 : 18 rue Parmentier ;

69149 AL 265 : 20 rue Parmentier ;

69149 AL 267 : 22 rue Parmentier ;
69149 AL 268 : 24 rue Parmentier ;
69149 AL 400 : 26 rue Parmentier ;
69149 AL 401 : 32 rue Parmentier ;
69149 AL 270 : 36 rue Parmentier ;
69149 AL 524 : 38a rue Parmentier ;
69149 AL 272 : 38 rue Parmentier.

En conséquence, ces unités foncières détiennent les adresses postales précitées.

ARTICLE 3 :

Ampliations du présent arrêté seront adressées aux services de secours et sécurité : Service départemental-métropolitain d'incendies et de secours ; aux services administratifs : Service du Cadastre du Centre des Impôts ; IGN ; INSEE, aux opérateurs réseaux : ERDF/GRDF, Eau du Grand Lyon, Véolia, au service d'acheminement des colis et du courrier : la Poste, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire par :
Transmission en préfecture le : / /
Publication dans le recueil des actes administratifs n° le : / /
Notifié le :
Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Louis CLAUDE

Fait à Oullins, le 23 janvier 2023.

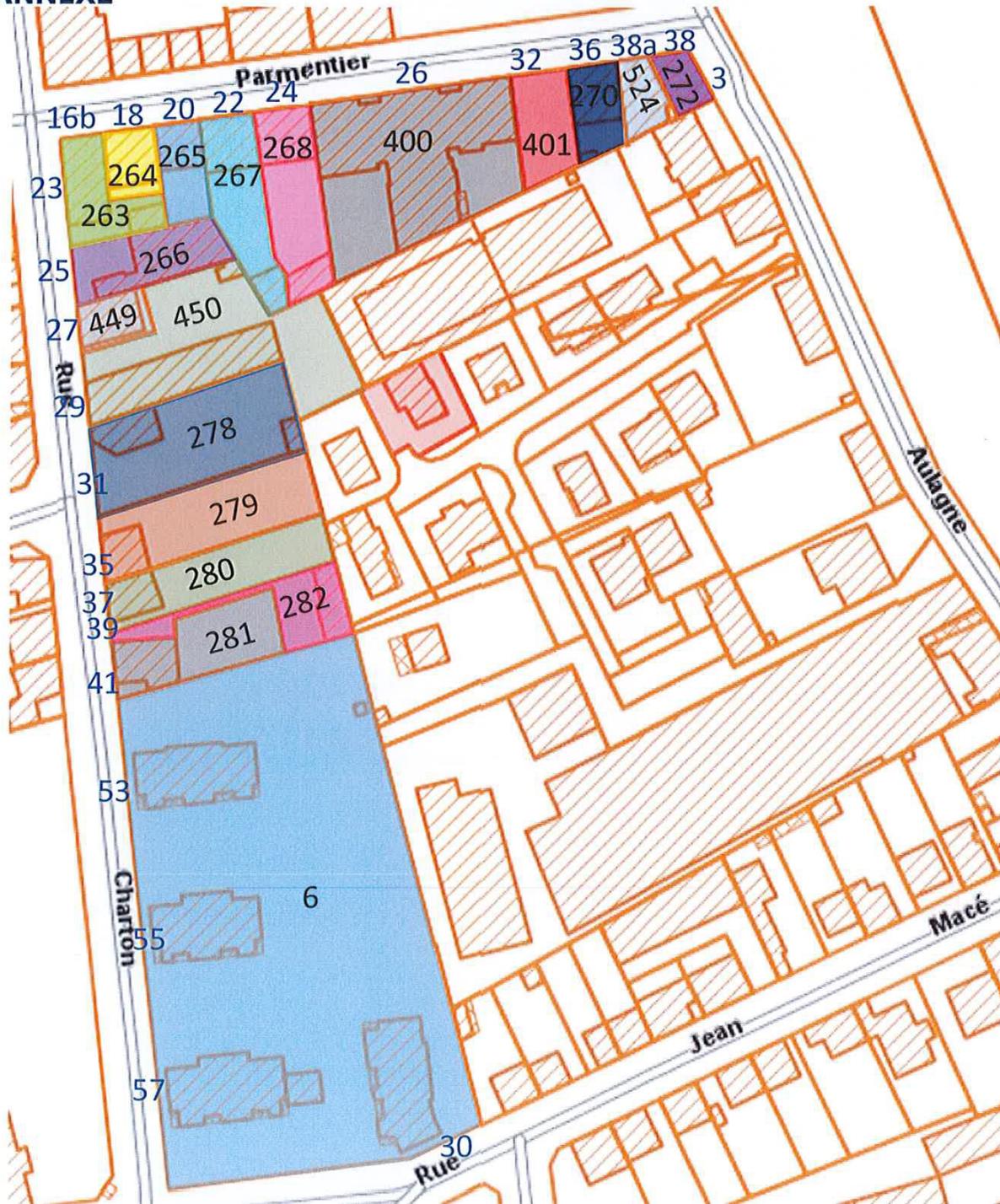
**Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
le Conseiller délégué,**

Jean-Louis CLAUDE



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

ANNEXE



Les numéros de voirie situés au niveau des tenements dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes :

- AO 6 : 30 rue Jean Macé et 53, 55 et 57 rue Charton
- AL 281 : 41 rue Charton
- AL 282 : 39 rue Charton
- AL 280 : 37 rue Charton
- AL 279 : 35 rue Charton
- AL 278 : 31 rue Charton
- AL 450 : 29 rue Charton
- AL 449 : 27 rue Charton
- AL 266 : 25 rue Charton

- AL 263 : 23 rue Charton et 16 bis rue Parmentier
- AL 264 : 18 rue Parmentier
- AL 265 : 20 rue Parmentier
- AL 267 : 22 rue Parmentier
- AL 268 : 24 rue Parmentier
- AL 400 : 26 rue Parmentier
- AL 401 : 32 rue Parmentier
- AL 270 : 36 rue Parmentier
- AL 524 : 38a rue Parmentier
- AL 272 : 38 rue Parmentier